



# LE FIL D'IANA

MENSUEL DU CONSEIL  
ÉCONOMIQUE, SOCIAL  
ET ENVIRONNEMENTAL

**Renouer avec  
l'ambition éducative**

PAGE 4

**Pour une  
démocratisation  
réussie de  
l'enseignement  
supérieur**

PAGE 5

**Sur la mobilité,  
peut mieux faire !**

PAGE 7

**La jeunesse,  
logement, moral  
et avenir**

PAGE 9

Reportage

# ÊTRE JEUNE en 2012

**Emploi, démocratisation de l'enseignement  
supérieur, mobilité...**



## Saisines adoptées par le Bureau du CESE

- **Adopter une démarche prospective dans la définition d'une politique publique de jeunesse - Étude**

Délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques

Rapporteur : M. Antoine Dulin

- **Performance et gouvernance de l'entreprise - Avis**

Section des activités économiques

Rapporteuse : M<sup>me</sup> Amélie Rafaël

- **Inégalités environnementales et sociales : identifier les urgences, créer des dynamiques - Rapport et avis**

Section de l'environnement

Rapporteur : M. Patrick Minder

- **Rapport annuel sur l'état de la France en 2012 - Saisine permanente**

Section de l'économie et des finances

Rapporteurs : M. Roger Mongereau

et Mme Michèle Debonneuil

- **La coopération franco-allemande à l'aune des cinquante ans du Traité de l'Élysée - Étude**

Section des affaires européennes et internationales

### L'AGENDA DES PLÉNIÈRES

#### 9 octobre

- **Le coût économique et social de l'autisme**

Section des affaires sociales et de la santé - Rapporteuse : M<sup>me</sup> Christel PRADO

#### 10 octobre

- **La valorisation de la forêt française**

Section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation

Rapporteuse : M<sup>me</sup> Marie de L'ESTOILE

#### 23 octobre

- **La filière automobile : comment relever les défis d'une transition réussie ?**

Section des activités économiques - Rapporteur : M. Patrick BAILLY

### DERNIERS AVIS VOTÉS

#### 25 SEPTEMBRE

« Réussir la démocratisation de l'enseignement supérieur : l'enjeu du premier cycle »

Section de l'éducation, de la culture et de la communication - Rapporteur : M. Gérard ASCHIERI

#### 26 SEPTEMBRE

« L'emploi des jeunes »

Section du travail et de l'emploi - Rapporteur : M. Jean-Baptiste PREVOST



Jean-Paul DELEVOYE

Président du CESE

## Le CESE, lieu du dialogue républicain

La session estivale du CESE s'était terminée de manière singulière car si la disparition de Jacques Dermagne son ancien président endeuillait notre assemblée, cette dernière accueillait dans le même temps la conférence sociale, ouvrant entre le gouvernement et les partenaires sociaux, d'importants cycles de négociations, puis les 14 et 15 septembre la conférence environnementale. Les 10 et 11 décembre, nous accueillerons la conférence contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, actant ainsi la reconnaissance du CESE comme le lieu du dialogue républicain.

L'actualité politique met en exergue les conflits de temporalité qui égrènent le rythme démocratique de notre pays. D'une part, une volonté affichée de mener des chantiers sur un temps long et de prendre le temps nécessaire de concertation avant la décision qui est très vite entrée en opposition avec les urgences du court terme et les impatiences de nos concitoyens désirant ardemment ce changement. D'autre part, une espérance et une mobilisation citoyennes qui naissent quelques mois avant les élections et très vite se dissolvent dans la faible association des citoyens aux décisions voire dans la désillusion. La dernière banderille de ce conflit de temporalité reste le conflit générationnel où manifestement une certaine génération – ma génération en l'occurrence – a parfois faute d'audace, de remise en question, de prise de conscience feint d'ignorer les défis du monde de demain et n'a pas donné aux générations futures les moyens d'y répondre.

C'est toutefois cette jeunesse qui a désormais les clés de l'avenir et doit inventer ses propres solutions. Quitte à prendre ses distances par rapport à nombre de modèles qui continuent de fonder nos politiques publiques malgré leur obsolescence annoncée. Représentée par 4 membres au CESE depuis 2008, la « jeunesse » fait l'objet de réflexions assidues dans nos travaux : droits sociaux, emploi, logement, enseignement supérieur, mobilité etc. dont ce numéro vous fournira les éléments les plus saillants.

Je suis à titre personnel convaincu que la problématique de la confiance – avec son corollaire négatif qui est la mésestime de soi, la défiance envers l'autre, le pessimisme collectif – est au cœur de nos réflexions sur la jeunesse. Car il n'y a que dans la confiance retrouvée en soi-même, envers ses collègues et concitoyens, envers le projet collectif qu'offre un pays à ses habitants que pourront se développer une imagination et une détermination à même d'inventer de nouvelles solutions et de susciter une espérance collective et individuelle.



### L'AGENDA DU PRÉSIDENT DU CESE

- **5 septembre**  
- Entretien avec Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la santé.
- **12 septembre**  
- Entretien avec Bernard Poignant, chargé de mission auprès du Président de la République.
- **03 octobre**  
- Entretien avec Benoît Hamon, Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation.
- **11 octobre**  
- Entretiens avec Vincent Peillon, Ministre de l'Éducation et Anne-Marie Escoffier, Ministre déléguée auprès de la ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique, chargée de la Décentralisation.
- **16 octobre**  
- Entretien avec Najat Vallaud-Belkacem, Ministre des Droits des femmes, porte-parole du Gouvernement.
- **18 octobre**  
- Rencontre avec Jean-Paul Chanteguet, président de la commission du développement durable et de l'Aménagement du territoire de l'Assemblée nationale et Catherine Lemorton, présidente de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale.

## Les jeunes, le parcours du combattant



**T**rop de jeunes connaissent encore des parcours marqués par la discontinuité et la rupture : études, stages, emplois et périodes de chômage se succèdent... Pour ceux qui ont quitté l'école sans qualification, le parcours est encore plus chaotique. Or, ces ruptures sont très mal prises en compte par notre société dans laquelle l'insertion est appréhendée avant tout sous l'angle professionnel. Pourtant cette étape est primordiale et les jeunes rencontrés dans les missions locales l'ont exprimé avec force ; mais elle ne saurait à elle seule, résumer leurs attentes. Les jeunes ont besoin de se soigner, de se loger, de disposer de moyens pour assurer leur quotidien de façon autonome, d'être accompagnés dans l'accès à leurs droits sociaux\*. Les accompagner, certes, mais aussi les écouter. Pour le CESE, il y a urgence. Urgence à simplifier les dispositifs, à cesser de les empiler sans réel souci de cohérence. La société civile dispose d'un allié de choix, les jeunes eux-mêmes. Ils sont prêts à s'investir pour assurer leur propre avenir, donnons-leur les moyens d'y parvenir !

### ÉDUCATION

## Renouer avec l'ambition éducative

**D**ans un avis récent sur les inégalités à l'école, adopté au mois de septembre 2011, le CESE a rappelé l'urgence d'adapter notre système éducatif aux besoins d'une société moderne et démocratique. Il s'agit à la fois de lutter contre l'échec scolaire, d'élever le niveau de la formation et d'éviter l'élargissement des inégalités sociales que le fonctionnement actuel de l'école contribue à accentuer. Au moment où les performances scolaires de nos élèves s'affaiblissent et où 130 000 jeunes quittent chaque année le système éducatif sans aucun diplôme reconnu, il est urgent qu'un véritable pilotage politique permette de conduire à

terme les réformes nécessaires et de renouer avec une ambition éducative pour tous sur l'ensemble du territoire.

#### Adapter notre système éducatif aux besoins d'une société moderne et démocratique

Ainsi, Xavier Nau, le rapporteur de cet avis, lors d'une récente audition au Sénat, a-t-il réaffirmé la nécessité d'agir sur la répartition des moyens pour favoriser la mixité sociale des écoles et des collèges. Le CESE propose que la dotation financière des établissements soit proportionnée aux caractéristiques sociales et scolaires de leur public afin d'assurer une meilleure scolarité aux élèves

et de conserver une offre locale attractive. L'école ne peut, à l'évidence, être dissociée de son environnement économique et social. Ainsi, la réussite des élèves implique-t-elle non seulement l'engagement de ceux qui font vivre et animent l'école mais aussi la mobilisation de tous ceux qui y participent directement ou indirectement, depuis les associations de quartier jusqu'aux collectivités locales en passant par les associations de parents d'élèves. Le temps de la scolarité obligatoire doit retrouver sa fonction intégratrice en renouant avec une démarche d'émancipation des personnes par le savoir et la formation. ■

## Pour une refondation de l'école

Le 5 juillet dernier s'est tenue au CESE, une concertation sur le thème de la refondation de l'école. Avec pour objectif de bâtir une école plus juste et plus efficace dans tous les territoires, cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'avis du CESE sur les inégalités à l'école. À l'ordre du jour de cette concertation figuraient les conditions d'une démocratisation scolaire réussie, la redéfinition du socle commun, la professionnalisation de la formation initiale des enseignants, le renouvellement de la démarche de la carte scolaire... ■

Pour en savoir plus :

[www.lecese.fr/travaux-publies/les-inegalites-lecole](http://www.lecese.fr/travaux-publies/les-inegalites-lecole)

\*Voir l'avis « Droits formels, droits réels : améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes » [www.lecese.fr/travaux-publies/droits-formels-droits-reels-ameliorer-le-recours-aux-droits-sociaux-des-jeunes](http://www.lecese.fr/travaux-publies/droits-formels-droits-reels-ameliorer-le-recours-aux-droits-sociaux-des-jeunes)

## Pour une démocratisation réussie de l'enseignement supérieur

**D**epuis la fin des années quatre-vingt, obtenir le baccalauréat et poursuivre des études sont devenus la norme pour une majorité de jeunes Français. Cependant, l'impossibilité pour une proportion significative des bacheliers d'accéder à l'enseignement supérieur, et les difficultés qu'éprouvent de nombreux étudiants à trouver leur voie et à passer le cap de la première année sont des facteurs de déception et de forte inquiétude, en particulier dans cette période où les niveaux de formation et de qualification sont déterminants tant pour la réussite professionnelle des individus que pour notre avenir collectif. Le problème est d'autant plus grave que les inégalités sociales, loin de se réduire se sont aggravées. Afin d'impulser un véritable mouvement de réussite dans l'enseignement supérieur, le CESE, dans l'avis voté le 25 septembre dernier, considère qu'une meilleure articulation des diverses voies de l'enseignement supérieur doit être recherchée notamment en amenant les STS et les IUT à jouer tout leur rôle dans l'accueil des bacheliers technologiques et professionnels et en augmentant le nombre de places offertes dans ces filières. Une priorité doit être donnée à l'université : bien qu'elle soit la seule structure d'enseignement supérieur ouverte à tous les ba-



cheliens, les moyens dont elle dispose en termes d'accompagnement des étudiants sont aujourd'hui très inférieurs à ceux des autres voies. Afin de remédier à ce déséquilibre, le CESE recommande d'y améliorer les conditions d'accueil des étudiants et de faire évoluer les pratiques d'enseignement, en systématisant les groupes restreints, en généralisant le tutorat et la pratique d'enseignants référents et en assurant un meilleur suivi des phénomènes d'échec et d'abandon. Il propose de surcroît de faire porter l'effort sur la transition entre les lycées et l'université en préparant les lycéens à travailler en autonomie et en restaurant des modules de remise à niveau et d'adaptation en tout début de cursus universitaire. Pour atteindre ces objectifs, le CESE estime indispensable que l'ensemble des enseignants du supérieur bénéficient effectivement d'une formation pédagogique. ■

## Assises de l'Enseignement supérieur

Le ministre de l'Enseignement supérieur a lancé le 11 juillet dernier, les assises de l'Enseignement supérieur, avec la volonté affichée de faire réussir les étudiants et de leur assurer une meilleure insertion professionnelle. Ces assises auxquelles Jean-Baptiste Prévost et Claire Guichet, membres du CESE participent doivent aboutir à la présentation d'un projet de loi d'orientation pour 2013. Le CESE souhaite évidemment que ses propres propositions alimentent la réflexion publique en cours et les travaux parlementaires à venir. ■

Pour en savoir plus sur l'avis rapporté par Gérard Aschiéri : [www.lecese.fr/travaux-publies/reussir-la-democratisation-de-l-enseignement-superieur-l-enjeu-du-premier-cycle](http://www.lecese.fr/travaux-publies/reussir-la-democratisation-de-l-enseignement-superieur-l-enjeu-du-premier-cycle)

## Bien s'alimenter, ça s'enseigne...

**E**n 2004, le CESE a produit une étude remarquée intitulée « *Le rôle de l'éducation dans l'alimentation* ». L'accent était porté sur la nécessité d'inciter les jeunes consommateurs à faire preuve de discernement, voire d'esprit critique par rapport à leurs pratiques alimentaires. Pour y parvenir, le rôle de la famille était bien entendu jugé essentiel, tout comme celui des établissements scolaires où une majorité d'écopiers et de lycéens déjeunent désormais.



L'étude soulignait également que les règles de base d'une alimentation saine et équilibrée peuvent s'enseigner comme le français et les mathématiques, à condition toutefois que les méthodes pédagogiques utilisées prennent bien en compte la réalité des modes de vie actuels des élèves. ■

## Éduquer à l'environnement et au Développement durable

**U**ne meilleure compréhension des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, notamment ceux de la biodiversité, passe par une évolution pluridisciplinaire des programmes scolaires et vers une plus grande transversalité, dans une approche intégrée des problèmes. Dans deux de ses avis rendus sur saisine gouvernementale, « La biodiversité, relever le défi sociétal » (présenté par Marc Blanc au nom de la section de l'environnement) et « Bilan du Grenelle de l'environnement, pour un nouvel élan » (présenté par Pierrette Crosemarié au nom de la commission temporaire), le Conseil a recommandé de faire de l'éducation à l'environnement, et au-delà, au développement durable, un élément essentiel du parcours qui commence dès l'enfance et se poursuit, pour s'en tenir à la jeunesse, jusque dans l'enseignement supérieur. Ces deux avis insistent surtout sur la mobilisation de l'éducation nationale, qui a déjà réalisé des efforts importants dans l'enseignement primaire et secondaire, pour qu'elle les accroisse dans l'enseignement supérieur, en faveur de la formation des en-



seignants. Parmi les acteurs à encourager, les avis ciblent les espaces de concertation qui développent des synergies entre acteurs pour promouvoir concrètement l'éducation au développement durable. Le CESE souhaite voir se développer des partenariats entre les académies et les acteurs locaux (collectivités, associations...) dans un cadre défini par l'éducation nationale. Il souhaite également que la prise en compte du développement durable dans l'enseignement supérieur concerne enfin tous les cursus. ■

RETROUVEZ LES DÉBATS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DANS LEUR INTÉGRALITÉ SUR [LECESE.FR](http://LECESE.FR)

# Être jeune en 2012...



**L'EMPLOI DES JEUNES**  
Des difficultés liées à l'inadaptation de notre modèle social, aggravées par la crise économique

La persistance d'un chômage élevé parmi les jeunes actifs – il n'est jamais descendu au-dessous de 14 % depuis 1982 – pose la question de l'efficacité des politiques de l'emploi. Face à l'augmentation du chômage de longue durée et aux risques d'exclusion et de pauvreté, c'est l'incapacité de notre modèle social à faire face à la situation des nouvelles générations qui est posée.

Les jeunes sont les principales victimes de la forte dégradation de l'emploi consécutive à la stagnation économique actuelle. Le taux de chômage des moins de 25 ans atteint désormais 22,7 %, soit plus du double de la moyenne des actifs. Près de 2 millions de jeunes de 16 à 29 ans sont laissés sans perspective : plus d'un million d'entre eux sont au chômage et plus de 800 000 autres semblent avoir renoncé à toute formation ou recherche d'emploi. L'idée trop généralement répandue d'une inadaptation des jeunes au monde du travail a dominé le débat public : mal formés, mal orientés, réticents aux codes de l'entreprise voire velléitaires, ils seraient en décalage avec la réalité. Cette vision doit être dépassée. Il est faux de prétendre que les jeunes sont inemployables : plus diplômés et qualifiés que les générations précédentes, la plupart d'entre eux ont les capacités d'innovation, de création ou d'adaptation aux nouvelles technologies, essentielles aux entreprises et à la création d'activité.

Les nouveaux dispositifs en préparation – « emplois d'avenir » et « contrats de génération » – constituent une réponse des pouvoirs publics à cette situation d'urgence. Tout en accompagnant cette

démarche, le CESE s'interroge sur le « calibrage » des deux dispositifs. Pour les emplois d'avenir, territorialisés et centrés sur les publics peu ou pas qualifiés, une ouverture à des jeunes diplômés confrontés à des difficultés particulières d'accès au marché du travail lui paraît hautement souhaitable. À l'inverse, pour les contrats de génération qui s'adressent à tous les jeunes, il préconise d'être plus précis dans la définition des bénéficiaires afin de limiter le risque d'effet d'aubaine. Au-delà de l'urgence conjoncturelle, le CESE souligne que le sur-chômage des jeunes n'est pas un phénomène nouveau et qu'il est en fait installé de longue date dans la réalité sociale française. Pour combattre cette tendance lourde à la précarisation des jeunes sur le marché du travail, il formule des recommandations touchant à l'amélioration des conditions d'accès à la formation, au développement des dispositifs de la deuxième chance et de la formation initiale différée, à l'égalité d'accès aux droits sociaux de tous les actifs quel que soit leur âge. ■

Pour en savoir plus, le 26 septembre, le CESE a voté en séance plénière l'avis sur l'emploi des jeunes, avis rapporté par Jean-Baptiste Prévost : [www.lecese.fr/travaux-publies/emploi-des-jeunes-0](http://www.lecese.fr/travaux-publies/emploi-des-jeunes-0)

## Lutter contre les stéréotypes sexistes

Les restrictions, souvent inconscientes dans les choix d'orientation des filles, constituent un obstacle à l'égalité professionnelle.

Progresser vers la mixité des métiers implique une lutte sans relâche contre les stéréotypes sexistes et il faut agir sur tous les fronts :

- Sur notre environnement quotidien, marqué par les clichés véhiculés par la publicité qui assigne les femmes à des fonctions spécifiques ou par les médias qui confortent leur invisibilité. Elles n'y apparaissent quasiment jamais en qualité d'experts ou de décideurs ;
- Sur notre système éducatif, à commencer par les manuels scolaires où, à la supériorité numérique des hommes s'ajoute une terminologie sexiste (métiers énoncés au masculin).

Cet environnement, contribue à la construction d'identités sexuées, et détourne aussi les garçons de certains secteurs dits féminins.

Repérer et lutter contre ces clichés, verrous intérieurs de nos comportements, représentent une constante dans les études de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité (DDFE) du CESE, en particulier de deux d'entre elles :

- **1968-2008 : évolution et prospective de la situation des femmes dans la société française (2009)**
- **Bilan de l'application des dispositifs promouvant l'égalité professionnelle entre femmes et hommes (2012).**

Parmi les pistes ouvertes pour lever ces freins : inclure dans les cursus des écoles de communication et de publicité des formations adaptées au repérage et à la prévention des dérives insidieuses ; mettre en lumière dans les reportages et les fictions des modèles de réussite féminins ; éliminer les représentations sexistes dans les manuels scolaires et supports pédagogiques ; intégrer l'égalité entre les sexes dans les pratiques des acteurs(trices) du système éducatif.

## Améliorer la situation des jeunes ultramarins

La délégation du CESE à l'Outre-mer, présidée par Jean Frémont, a apporté sa contribution au projet d'avis sur l'emploi des jeunes. Pierrette Crosemarié et Marie-Alice Médeuf-Andrieu en sont les rapporteuses.

Parmi les pistes d'action évoquées par la Délégation à l'Outre-mer pour améliorer la situation des 561 000 jeunes ultramarins vis-à-vis d'un marché de l'emploi déprimé dans un contexte économique dégradé, on peut en mettre quatre en exergue. Tout d'abord, il est primordial de lutter contre l'illettrisme dans ces territoires en favorisant notamment à la fois, une scolarisation la plus précoce possible, des jeunes ultramarins en maternelle et la mise en place d'un dispositif de détection des jeunes illettrés dès l'école primaire.



Ensuite, la mobilité des jeunes doit être facilitée, certes, au sein des territoires, entre les territoires ultramarins et vers l'Union européenne, mais surtout vers l'espace géographique régional. Par ailleurs, les jeunes ultramarins exercent souvent des activités bénévoles au sein d'associations et d'organisations non gouvernementales. Ces travaux leur permettent de développer des compétences : travail d'équipe, esprit d'initiative, sensibilité au multiculturalisme... Une reconnaissance et une validation de ces acquis non formels doivent être mises en œuvre. Enfin, la délégation suggère de développer, aussi bien dans le circuit universitaire et de recherche que dans ceux de l'enseignement technique ou de l'alternance, les cursus d'enseignement liés à la biodiversité ; de renforcer la formation professionnelle à ces métiers et les filières de recherche et d'excellence sur les énergies renouvelables en s'assurant qu'un nombre suffisant de formations et d'emplois soient proposés aux jeunes ultramarins. ■

## Sur la mobilité, peut mieux faire !

La mobilité offre aux jeunes l'opportunité de découvrir de nouveaux environnements éducatifs, culturels et sociaux tout en y trouvant un enrichissement personnel et culturel qui facilite le « vivre ensemble », l'intégration dans la société et l'insertion professionnelle.

Dans son avis sur « La mobilité des jeunes »<sup>1</sup> (nov. 2011), la section de l'éducation, de la culture et de la communication du CESE a relevé comme freins principaux à la mobilité : le logement, les difficultés de transport et le coût de celui-ci notamment en zones périurbaines ou rurales (cf. interview de Thierry Damien). Il faut ajouter les freins administratifs et de reconnaissance des acquis pour une mobilité à l'international. Le CESE a formulé plusieurs propositions : développement dès le plus jeune âge d'un apprentissage de la mobilité à travers les classes de découverte et les séjours à l'étranger, création d'un dispositif unique d'informations sur la mobilité et une politique globale du logement des jeunes, fixation d'un objectif de 10 % de jeunes ayant effectué une mobilité à l'étranger au cours de leurs parcours de formation notamment en regroupant les différents programmes européens. Depuis l'adoption de cet avis, la Commission européenne a proposé la création d'un « Erasmus pour tous » et une augmentation des crédits dévolus à la mobilité des jeunes. Au niveau national, Jean-François Bernardin, le rapporteur, a rencontré des parlementaires et des conseillers techniques des ministères concernés par cette problématique qui ont mis en exergue la nécessité de relancer la politique du logement et de répondre à la problématique du permis de conduire et de son coût.

<sup>1</sup> Avis « La mobilité des jeunes » rapporté par Jean-François BERNARDIN et auquel a contribué Joëlle PREVOT-MADERE : [www.lecese.fr/travaux-publies/la-mobilite-des-jeunes](http://www.lecese.fr/travaux-publies/la-mobilite-des-jeunes)

TROIS QUESTIONS À...

Thierry DAMIEN

Membre de la Section de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, Président des Familles Rurales, Thierry Damien répond à 3 questions sur la jeunesse en milieu rural.

**1**  
Le CESE : Quelles sont les spécificités de la jeunesse en milieu rural ?

T. D. : « Les jeunes en milieu rural sont souvent dispersés sur un large territoire. Très vite alors se posent les questions des moyens de communication, de la bonne couverture numérique des territoires ruraux, de l'offre de transports pour accéder aux lieux de travail, aux installations sportives, pour aller au cinéma, au théâtre... La situation a les avantages de ses inconvénients, les jeunes se connaissent mieux, ce qui renforce l'envie de faire des choses ensemble et la capacité d'y parvenir. »

**2**  
Le CESE : Quelles actions peuvent être engagées ?

T. D. : « Pour, par et avec les jeunes : ils sont une ressource-clé du développement rural. Toutes les actions qui permettent de promouvoir leurs initiatives, qui recherchent leur implication dans la vie locale et favorisent leur participation à des projets sont à développer et à encourager ! »

**3**  
Le CESE : Quels moyens mettre en œuvre ?

T. D. : « Bien souvent la première demande des jeunes est celle d'un lieu pour se retrouver. La présence d'un adulte référent (bénévole ou salarié) en « conduite accompagnée », permettra de faire émerger leur grande capacité d'initiative, de révéler leur générosité et de faciliter les relations avec les collectivités. Sur la question de la mobilité, la réponse passe par des solutions de transport novatrices afin que le jeune ne se sente pas éloigné de tout (transport à la demande, par exemple). Je conclurai sur une touche délibérément optimiste : valorisons les jeunes et mettons en avant leur capacité à animer les territoires ruraux, aujourd'hui, ici et maintenant. Faire confiance aux jeunes revient à les solliciter et à être attentif à leurs demandes comme on peut être attentif aux autres générations. »

Familles Rurales organise les Rencontres nationales « Jeunes : action ! » [www.jeunesaction-lesite.fr](http://www.jeunesaction-lesite.fr)

REPÈRES En 2010, on dénombrait **11 280 000 jeunes** de 15 à 29 ans en France

Entre 1970 et 2010, le nombre total d'étudiants est passé de **850 000** à **2,3 millions**

Seulement **30 %** des inscrits obtiennent la licence universitaire en 3 ans

**22,7 %** Taux de chômage des moins de 25 ans, plus du double de la moyenne des actifs

**44,3 %** Taux de chômage des jeunes peu ou pas qualifiés

Près de **356 000 jeunes actifs** au chômage n'ont ni indemnisation chômage, ni minima sociaux

En 2012, **24 %** des femmes et **21 %** des hommes de 18-24 ans vivent au dessous du seuil de pauvreté

**1 jeune sur 6** n'a pas de complémentaire santé

Retrouvez l'intégralité du dossier "Être jeune en 2012" sur [lecese.fr](http://lecese.fr)

## Les jeunes et les politiques publiques : un profond déséquilibre

**Jean-Baptiste PRÉVOST** est étudiant et ancien président de l'UNEF. Au sein du CESE, il est président du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de la jeunesse et membre de la section du Travail et de l'emploi dont il est le rapporteur pour l'avis « L'emploi des jeunes », et également membre de la section de l'Education, de la culture et de la communication.

**Antoine DULIN** est délégué national aux Scouts et Guides de France (mouvement de plus de 70 000 jeunes). Il participe en tant que membre à différentes sections du CESE (Environnement, Affaires sociales et santé); il a été le rapporteur de l'avis « Droits formels/droits réels : l'amélioration de l'accès aux droits sociaux des jeunes »\*.

Ils nous livrent leur point de vue sur la participation des jeunes Français aux politiques publiques et sur la politique qui leur est consacrée.

### Quel est l'apport de la participation des jeunes aux politiques publiques ?

**Jean-Baptiste PRÉVOST** Je ne crois pas que l'on puisse « essentialiser » le regard des jeunes sur la chose publique : d'importantes différences existent entre les jeunes, selon leurs parcours, leurs origines, « LE » jeune n'existe pas, et leur apport n'est pas uniforme. Mais il est un fait que l'évolution démographique, le vieillissement de la société française, un certain paternalisme également, compliquent l'accès aux responsabilités dans la sphère politique, syndicale ou dans les entreprises, ce qui renforce le sentiment de mise à l'écart. Dès lors, les politiques publiques ne répondent que partiellement aux attentes d'une part importante de la population.

Ce déséquilibre générationnel dans les politiques publiques renforce la crise démocratique que traverse notre pays, qui se traduit par une déconnexion croissante entre les attentes des citoyens et les politiques mises en place.

**Antoine DULIN** Actuellement les jeunes participent peu à l'élaboration des politiques publiques. Au niveau des institutions de la République, le seul endroit où ils sont représentés de manière institutionnelle et durable est le CESE. Or, il nous semble que faire participer les jeunes dès l'élaboration des politiques publiques, est la garantie d'une adhésion et d'une prise en compte de leur réalité. Il y a un risque réel de non adhésion de cette génération aux politiques actuelles et plus largement au système de solidarité intergénérationnelle.

### Comment la mettre en œuvre ?

**A. D.** Il faut encourager la participation des jeunes dans toutes les instances de représentation et que celles-ci s'adaptent à la réalité et aux modes d'engagement de cette génération. Le CESE, dans l'avis sur l'accès des jeunes aux droits sociaux, propose aussi la création d'un conseil d'orientation des politiques de jeunesse qui aurait pour objectif



de proposer des orientations au gouvernement sur la mise en œuvre d'une politique en faveur des jeunes et serait garant de la prise en compte des jeunes dans chacune des politiques publiques. Nous proposons également, comme cela existe au Québec, la mise en place d'un « paragraphe jeunesse » pour chaque projet ou proposition de loi votée.

**J.-B. P.** Je crois nécessaire d'encourager leur participation dans les instances de représentations collectives : partis, syndicats, associations, assemblées élues... Le risque est toujours grand de prévoir une représentation spécifique des jeunes, cantonnée à un rôle consultatif sur des problématiques jugées « à leur portée ». De ce point de vue, l'intégration des étudiants au CESE est une avancée. Il ne faut pas se tromper : la demande qu'ils expriment est d'être des citoyens à part-entière, et non entièrement à part.

### Quel regard portez-vous sur la politique de jeunesse ?

**J.-B. P.** Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle est confuse. Que veut-on faire collectivement des jeunes ? Malgré les inégalités qui traversent les jeunes, la jeunesse est un nouvel âge de la vie, caractérisé par un même besoin de formation, et une aspiration commune à l'autonomie. Or, la politique en direction des jeunes ne répond plus suffisamment à ce besoin, et pas du tout à cette

aspiration. La France n'a toujours pas choisi son modèle. Entre la familiarisation intégrale des politiques en direction des jeunes, sur le modèle des pays latins, et le soutien assumé à leur autonomie, sur le modèle des pays nordiques, nous hésitons. Cette situation n'est pas que le fruit d'un abandon involontaire des étudiants au cours de l'Histoire. Chez une grande partie de nos dirigeants, l'idée selon laquelle il serait normal que la jeunesse soit synonyme de galère est largement répandue. La jeunesse est tenue pour une génération a priori suspecte, sommée de présenter un certificat de civisme, voire de moralité, avant de pouvoir prétendre à une formation ou à un emploi stable.

**A. D.** On ne peut pas vraiment parler en France d'une politique de jeunesse. Emploi, santé, études, mobilité, aides sociales, éducation, ces sujets sont traités séparément par les institutions, sans avoir de vision d'ensemble. Pour preuve, le conseil interministériel de la jeunesse créé dans les années 1980 ne s'est pas réuni pendant 18 ans ! Notre système de protection sociale n'a toujours pas pris en compte les mutations de la jeunesse, la France est le seul pays européen avec le Luxembourg à n'avoir pas de revenu minimum à partir de 18 ans. ■



### Débattre et se battre...

L'association D-Battants, soutenue par la mission locale d'insertion (MLI) de Poitiers, regroupe un collectif de jeunes de tous horizons qui ont pour objectif de porter la parole des jeunes, de tous les jeunes auprès des décideurs et des institutions.

Retrouver les jeunes D-battants, qui ont été auditionnés sur cet avis et dont le concours a été précieusement sur [www.lecese.fr/multimedia/publications-imprimees](http://www.lecese.fr/multimedia/publications-imprimees)

\* Antoine Dulin a présenté son rapport en régions à de nombreuses reprises notamment à la mutuelle sociale agricole à Troyes le 12 octobre, au congrès de la mutualité française à Nice le 18 octobre. Il rencontrera les missions locales à Brest le 23 novembre et participera à des formations d'élus en charge de la jeunesse à Marseille le 20 novembre.

## La jeunesse, logement, moral et avenir

Se préoccuper des jeunes et de leur avenir, c'est aussi se pencher sur leur moral, leur difficulté à trouver un logement, leur intégration à la démocratie de demain.

### ► Pour un logement autonome

Le Bureau du CESE a confié à la section de l'Aménagement durable des territoires, que préside Jean-Alain Mariotti, le soin d'élaborer un rapport et un projet d'avis sur Le logement autonome des jeunes. Les avis du CESE sur La mobilité des jeunes et Leurs droits sociaux ont déjà démontré l'utilité pour le Conseil, de se saisir de cette question car les jeunes subissent tout particulièrement les conséquences du coût élevé des logements : entrave aux projets de mobilité vers la formation ou l'emploi, retard dans la décohabitation durable avec les parents, taux d'effort supérieur à la moyenne...

La mobilité des jeunes, souvent locataires de petites surfaces, les expose aux hausses de loyer lors du renouvellement du bail. Chômage et emploi précaire les mettent particulièrement en difficulté pour offrir des garanties aux bailleurs. En parallèle, les



réponses offertes par l'action publique sont aujourd'hui insuffisantes.

La section a désigné comme rapporteure Claire Guichet, membre du groupe des organisations étudiantes et mouvements de la jeunesse, avec pour échéance janvier 2013. ■

### ► Une jeunesse française inquiète pour son avenir

Le rapport annuel\* sur l'état de la France, rendu chaque année par le CESE, relevait en décembre 2011 que les Français, et particulièrement les jeunes, expriment de réelles inquiétudes. La jeunesse française se distingue, plus que dans les autres pays



du monde, en considérant la mondialisation comme une menace ; et en exprimant un manque de confiance dans l'avenir collectif (en raison peut-être des difficultés d'emploi) alors qu'elle s'épanouit dans la sphère privée (famille, amis...). Plusieurs recommandations du CESE demandaient de placer la réforme de l'école au cœur du pacte républicain, de refaire fonctionner « l'ascenseur social », d'améliorer les conditions d'accès des jeunes à l'emploi et à la formation pour restaurer leur confiance dans leur avenir professionnel, de mieux intégrer la jeunesse en matière de logement, de faciliter l'accès aux crédits bancaires pour les jeunes entrepreneurs. ■

\* Rapport annuel sur l'état de la France en 2011 (déc. 2011) rapporteurs André-Jean GUÉRIN et Yves ZEHR.

## Les jeunes dans la coopération franco-allemande

Le 22 janvier 2013, la France et l'Allemagne fêteront le cinquantenaire du traité de l'Élysée qui a scellé leur réconciliation et ouvert la voie à un partenariat sans équivalent dans le monde. La jeunesse a dès l'origine constitué l'un des axes cardinaux de cette coopération et sera au cœur des manifestations qui marqueront « l'année de l'amitié franco-allemande ». Créé en 1963 avec la mission de « resserrer les liens qui

unissent les jeunes des deux pays », l'OFAJ (Office franco-allemand pour la Jeunesse) a conduit une action déterminante pour approfondir la connaissance des deux cultures et, plus fondamentalement, « faire vivre » la relation franco-allemande. À travers son réseau de plus de 6000 partenaires, il a permis à plus de 8 millions de jeunes Français de participer à quelque 300 000 programmes. Échanges scolaires et universitaires, cours de

## Démocratie et jeunes : améliorer la représentativité intergénérationnelle

Dans son étude « Réfléchir ensemble à la démocratie de demain », la Délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques (DPEPP) pointe le cas particulier de notre pays en matière d'inégalité générationnelle dans l'accès aux fonctions politiques. L'Assemblée nationale compte par exemple, neuf députés de plus de 60 ans pour un de moins de 40 ans alors que ce rapport ne dépasse jamais deux dans les autres parlements européens. Cette sous-représentation des jeunes, mais aussi des femmes et des personnes issues des catégories populaires, contribue sans nul doute à alimenter la défiance des Français, particulièrement vive chez les moins de 30 ans, à l'égard de leurs élus.

Pour autant, les mouvements de contestation tels que les « indignés », ne prennent pas aussi fortement en France que dans d'autres pays. Notre système politique parvient en effet, à entretenir un certain espoir de changements possibles, notamment lors de l'élection présidentielle, moment fort de notre vie politique.

Cependant, cette tendance pourrait s'inverser si l'image de la classe politique continuait à se dégrader. Des mouvements de contestation de plus en plus violents et radicaux pourraient alors fragiliser notre démocratie représentative. Dans ce contexte, l'étude présente des pistes de réflexion pour pallier ce « désenchantement démocratique ». Certaines pourraient permettre de renforcer la place des jeunes dans la vie politique et le pluralisme des élus, par exemple en limitant le cumul des mandats simultanés et dans le temps et en délimitant les contours possibles d'un statut de l'élu,...

Le rôle de l'école est également prépondérant comme « espace privilégié d'apprentissage des compétences démocratiques ». ■

## CESER DE FRANCE

## ► Orientation : état des lieux, état d'urgence

Sur les 739 000 jeunes sortis de formation initiale au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2006-2007, 73 % travaillaient en 2010. La majorité d'entre eux avait un contrat à durée indéterminée (CDI) ou sont devenus fonctionnaires, trois ans après avoir quitté le système éducatif. Parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, 85 % étaient en emploi contre 48 % pour les non diplômés<sup>1</sup>. Au cours des huit dernières années, les Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER) ont formulé diverses préconisations en matière d'orientation. La mise en place d'un service public régional de l'orientation arrive en tête des propositions. Une régionalisation qui conduirait à regrouper tous les dispositifs d'orientation existant sur le territoire, l'animation en étant confiée à un organisme régional. Cette hypothèse est plébiscitée sous réserve qu'elle ne conduise pas à une unification prématurée des différents organismes spécialisés, entraînant principalement un abaissement (une diminution) de la qualité de l'expertise donnée. Plus encore, les CESER encouragent la création d'une stratégie pour la jeunesse dans chaque Région, avec pour principes, la complémentarité et la proximité des actions menées, en associant tous les acteurs de la politique « jeunesse » sur le territoire régional, no-

tamment si elle est confiée à un(e) élu(e) identifié(e), spécifiquement compétent(e) sur toutes les thématiques liées à la Jeunesse.

La question de l'ouverture de l'école à son environnement économique et social demeure. Les CESER considèrent qu'une réforme de la formation des conseillers d'orientation psychologues intégrant une plus grande sensibilisation au monde de l'entreprise doit être menée. Celle-ci devrait aller de pair avec une meilleure sensibilisation du monde enseignant à l'orientation et au monde entrepreneurial.

Enfin, les CESER avaient plaidé pour la création de maisons de l'emploi, de l'information et de l'orientation, ouvertes à tous les partenaires et à tous les publics (adultes, jeunes), compétentes en matière d'information, de conseil en orientation, d'accompagnement de projets, d'insertion professionnelle et de méthodologie à la recherche d'emploi. De telles structures, dont l'utilité est reconnue, existent désormais dans les territoires. Face à ce constat qui perdure<sup>2</sup>, les CESER estiment que l'échelon régional qui a reçu la compétence « lycée », doit s'affirmer comme



animateur et fédérateur des différentes initiatives en faveur de l'orientation sur son territoire afin qu'un maximum de jeunes sortent du système scolaire avec un diplôme débouchant sur un emploi. ■

<sup>1</sup> Chiffres issus des travaux du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) - <http://www.cereq.fr>  
<sup>2</sup> Les conclusions du rapport 2008 du Haut Conseil de l'Éducation (HCE) restent globalement d'actualité : [http://www.hce.education.fr/gallery\\_files/site/21/49.pdf](http://www.hce.education.fr/gallery_files/site/21/49.pdf)

## INTERNATIONAL

## ► Politiques de partenariat international

Les thèmes de la jeunesse et de l'emploi sont au cœur de la politique de partenariat international. Le Conseil est très impliqué dans le processus EUROMED et le projet TRESMED dont le quatrième volet portant sur la participation des jeunes dans la région euro-méditerranéenne : formation, emploi et dialogue social a été lancé en octobre 2011 au CESE.

Dans le cadre de TRESMED, le Vice-président Michel COQUILLION est intervenu sur la participation des jeunes à la société civile. La Présidente de la Section du Travail et de l'Emploi, Françoise GENG, a représenté le Conseil au 2<sup>e</sup> symposium Euro-méditerranéen sur la gouvernance de la Formation professionnelle, organisé à Casablanca en novembre 2011.



Quelques jours après, le Président Jean-Paul DELEVOYE est intervenu sur le thème des jeunes générations en regard des transformations du marché du travail, lors de la réunion des Présidents des CES de l'Union Européenne à La Haye.

L'adéquation de la formation des jeunes avec les besoins des marchés du travail a également constitué un sujet central du séminaire sur les nouveaux défis de l'employabilité organisé par le CES du Maroc en mai 2012, auquel a participé Françoise FRISCH, Vice-présidente du CESE. L'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS) s'est

également saisie du sujet comme l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (UCESIF) qui, dans son étude en cours sur les droits sociaux, souligne l'importance de l'éducation et de la formation. ■

1<sup>re</sup> Nuit Blanche au CESE

Le CESE a participé pour la 1<sup>re</sup> fois à l'opération parisienne « Nuit Blanche » en ouvrant ses portes le 6 octobre de 19 h à 2 h à plus de 2000 personnes qui ont pu découvrir notamment deux artistes.

Franck Gérard a présenté « En l'état, user les images », une série de photographies du quotidien où la répétitivité côtoie l'unicité de gestes, et de situations, où poésie et diversité des histoires contées se mêlent. Antony Gormley, a créé une œuvre in situ pour le Palais d'Éna, en avant-première de l'exposition « Unlimited Bodies ». Des blocs rectangulaires représentant trois corps, l'un couché, l'autre debout et le dernier accroupi faisaient écho avec les éléments architecturaux d'Auguste Perret. ■



© Antony Gormley UNLIMITED BODY, 2012  
 Courtesy Galerie Thaddaeus Ropac, Paris

## Grande première à Paris, le thème du corps dans la sculpture contemporaine, Exposition « Unlimited Bodies » du 13 au 24 octobre au CESE

Le CESE réitère sa participation de promotion de l'art contemporain en accueillant dans la salle hypostyle du Palais d'Éna, et à l'occasion de la Fiac, l'exposition « Unlimited Bodies » qui réunit 30 artistes internationaux de plusieurs générations dont Antony Gormley, Edward Lipski et Don Brown, pour l'Allemagne Markus Lüpertz et Brigitte Zieger, la scène française étant représentée par le très célèbre Jean-Pierre Raynaud avec deux œuvres surprenantes. On en redemande encore et en corps ! ■

Stephan Balkenhol © Nosbaum & Reding  
 © Galerie Thaddaeus Ropac



## ANNONCES

## INITIATIVES DE L'ÉCONOMIE

Le jury, composé de 65 journalistes s'est réuni le 21/9 pour étudier les dossiers de candidature et élire les 7 lauréats de la 9<sup>e</sup> édition. La remise officielle des trophées aura lieu le 8/11 à 17 h 45 au CESE en présence de Louis Schweitzer, grand témoin de cette cérémonie.



## VIVRE ENSEMBLE

Découvrez le programme et les intervenants de la 2<sup>e</sup> édition du Colloque du CESE « Vivre ensemble » dont la thématique est cette année « Entre temps court et temps long ». Inscription et renseignements : [levivreensemble.fr](http://levivreensemble.fr)

Les 2<sup>e</sup> rencontres « OVEI »

## (On Vous Explique Internet)

Organisées au CESE le 26 septembre, elles ont à nouveau été un moment propice à l'échange sur les questions clés de l'internet et de son devenir, enjeux majeurs tant économiques que sociétaux. Trois ateliers, « Gouvernance d'Internet et Souveraineté », « Droit, Loi et internet », « Fracture numérique » ont permis de développer le dialogue entre les différents acteurs : les élus, les « institutionnels » et les « geeks » ou « sachants ». ■ [www.ovei.fr](http://www.ovei.fr)

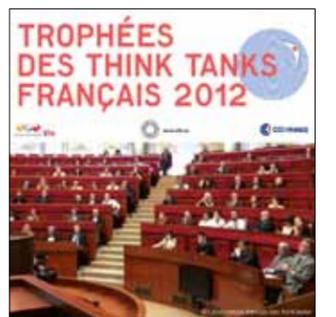
## LOUEZ LE PALAIS D'ÉNA POUR VOTRE ÉVÉNEMENT



Contact : 01 44 43 61 77  
[palaisdiena@lecese.fr](mailto:palaisdiena@lecese.fr)

## Thanks to the Think tanks! Merci aux réservoirs d'idées !

Le CESE a accueilli le 17 septembre la 2<sup>e</sup> édition des trophées des Think tanks organisée par l'Observatoire Français des Think tanks (OFTT) et Burson-Marsteller i&e, en association avec CCI France. Les quatre trophées ont été décernés à l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS) pour « Stratégie de communication », à la Fondation Robert Schuman « Prix spécial du Jury » alors que Terra Nova doublait la mise, recevant les trophées « Journalistes » et « Think tanks 2012 ». En 2012, 40 candidats, plus de 250 personnes issues des Think tanks, des acteurs institutionnels et économiques, des associations ont assisté à la cérémonie montrant la vitalité et diversité des réservoirs français de pensées de plus en plus prégnants dans la société. ■



## TÉLEX

## LE PALAIS D'ÉNA A ACCUEILLI...

LES 03-04-05/7 Colloque Acteurs publics. LE 06/9 Conférence de presse sur le thème « Algues vertes et pesticides : peut-on sortir de la crispation ? » de FNE-Farfe (Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement). LE 13/9 Congrès 2012 des Coopératives Forestières, organisé par l'Union de la Coopération Forestière Française (UCFF) sur le thème : « Comment renforcer l'implication des producteurs forestiers dans la filière forêt bois, en s'appuyant sur les valeurs et le potentiel de l'économie mutualiste ? ». LE 18-20/9 : Pierre Bergé Auction exposition-vente. LE 19/9 : Colloque « Baromètre et impact de la crise dans les CCAS ». LE 25/9 : Conférence du Centre français de la protection de l'enfance. LE 03/10 : Défilé Miu Miu Printemps-Été 2013.

## ACTUALITÉ

## Le CESE, plus que jamais l'assemblée du dialogue

### Retour sur les grandes conférences sociale et environnementale

**A**près l'ouverture de la conférence par François Hollande le 9 juillet, Jean-Marc Ayrault a présenté la feuille de route sociale : de nombreux chantiers sont lancés pour préparer les réformes structurelles d'ici au printemps 2013 (financement de la protection sociale, concertation sur les évolutions du système de retraite). « *Le dialogue social est et sera la marque de fabrique de mon gouvernement* » a déclaré le Premier ministre en clôture de la conférence. La priorité donnée à l'emploi implique de nombreuses mesures parmi lesquelles les « contrats de génération », la création d'un « conseil ou d'un commissariat du dialogue social et de la prospective » et le lancement d'une consultation sur le redressement des comptes sociaux. Les syndicats semblent globalement satisfaits de la conférence sociale alors que le Medef estime que le gouvernement n'a pas saisi la réalité des difficultés rencontrées par les entrepreneurs qui n'ont ni le temps ni les moyens d'attendre ces réformes envisagées face à la crise actuelle. Situation d'autant complexe que le dialogue devra se poursuivre avec bientôt de nouveaux acteurs. Nombre de syndicats renouvellent actuellement leur secrétaire général et le Medef nommera au printemps prochain son nouveau président.

Les objectifs de la Conférence environnementale des 14 et 15 septembre étaient de définir les orientations de la transition écologique et énergétique. Ouverte par le président de la République,



© Présidence de la République/Pierre Segrette

la conférence a réuni 14 ministres et près de 300 représentants d'ONG, d'élus, de syndicats et d'industriels. À l'issue des cinq tables rondes (énergie, biodiversité, santé environnementale, fiscalité et gouvernance), un rendez-vous annuel a été désormais fixé pour évaluer les progrès effectués et pour respecter la feuille de route de la transition écologique. Même si Delphine Batho a rappelé que la conférence « *... c'est l'envers du Grenelle : là les partenaires vont déterminer un programme de travail. Ils vont discuter de comment mener les chantiers avec les ministres. On ne sait pas à l'avance ce qui va en sortir* ». La table ronde « Énergie » est celle qui a suscité le plus de débats, étant au cœur de l'actualité (risques/opportunités du nucléaire, (in)exploitation du gaz de schiste, élévation du prix du gaz...) et a regroupé une centaine d'opposants qui ont déployé des banderoles devant le CESE. Le débat reste ouvert ! ■

## SUR LECESSE.FR

## LE CESE EN VIDÉOS

Regardez les vidéos des dernières interviews des auditionnés en ligne :

**Christine Noiville**, présidente du Comité économique, éthique et social au Haut conseil des biotechnologies, **François-Xavier Bieuville**, Directeur général de l'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité, ainsi que Gabriel Danino, Jean-Dominique Giuliani, Patricia Augustin, Yves Tissandier, Alfred Grosser, Yves Vérollet, Elie Jarmache, Walter Roest, Yves-Louis Darricarrere et Serge Segura, Eric Dubois, Jean Gadrey, Frank Baasner, Olivier Godard.

> [lecese.fr/index.php/voir-toutes-les-vidéos](http://lecese.fr/index.php/voir-toutes-les-vidéos)



Christine Noiville



François-Xavier Bieuville

## ABONNEMENTS EN LIGNE

S'abonner pour suivre une saisine, son calendrier, ses travaux, depuis son annonce jusqu'au vote de son rapport, en section puis en plénière... À votre disposition aussi, le profil et la biographie du rapporteur.

> [www.lecese.fr](http://www.lecese.fr)

## LA LETTRE MENSUELLE DU CESE

Chaque mois, recevez dans votre boîte mail la *Lettre d'information du CESE* ou consultez ses archives en ligne.

> Consultez tous les numéros sur [lecese.fr](http://lecese.fr)

## LA LIBRAIRIE



**Philippe Cury et Yves Miserey**  
**Une mer sans poissons**

Urgence ! Un état des lieux précis, factuel

et très documenté quant aux ressources halieutiques mondiales : surpêche, amélioration des techniques de pêche, déséquilibre de la chaîne alimentaire, non concertation des autorités internationales pour la protection des espèces... autant de facteurs qui accélèrent le phénomène inquiétant de déstabilisation de l'écosystème marin.

> Éd. Calmann-Lévy 2008, 279 pages



**Michel Dollé**  
**Peut mieux faire !**  
**Pour un renouveau des politiques de l'éducation**

Préface de Jacques Delors. Les

orientations de nos politiques concernant l'enfance sont-elles adaptées aux transformations des conditions socio-économiques dans lesquelles grandissent les enfants et aux défis qu'ils auront à affronter à l'âge adulte ? Malgré les nombreux fonds publics destinés aux politiques concernant l'enfant jusqu'à sa majorité, les résultats ne sont pas à la hauteur de ces efforts, qu'il s'agisse du bien-être des enfants ou de leur « bien-devenir ».

> Éd. Saint-Simon 2012, 243 pages



**Cécile Van de Velde**  
**Sociologie des jeunes**

Cécile Van de Velde, sociologue, a effectué

une comparaison des situations des jeunes en France, au Danemark, en Espagne, en Grande Bretagne. Il en ressort que le choix d'étude est déterminant pour l'avenir du jeune, en conditionnant l'obtention d'un statut social.

À lire urgemment !

> Éd. PUF 2008, 278 pages

**LE FIL D'YÉNA** est le journal d'information édité par le Conseil économique social et environnemental (CESE) : 9, place d'Iéna 75775 Paris Cedex 16 – Tél. : 01 44 43 60 00 – Fax : 01 44 43 61 87 – [www.lecese.fr](http://www.lecese.fr) – N° ISSN : 2118-6928. Directeur de la publication : Jean-Paul Delevoye – Rédacteur en chef : Christine Tendel – Rédacteur en chef adjoint : Virginie Clérisse –



Ont contribué à ce numéro : le Secrétariat général, la Direction des services législatifs et économiques, l'ensemble des sections et délégations du CESE, CESER de France et la direction des Relations internationales – Tirage : 13000 exemplaires – Conception et réalisation : Comellink Communication - 50-52, avenue Gabriel-Péri 94110 Arcueil - Tél. 01 55 01 09 00 – Conseil éditorial : Valérie Evenou – Direction artistique : Lydie Gautier – Crédits photographiques : Katrin Baumann, David Delaporte, Ludovic Leguyader, Christophe Dupuis, Benoît Fougeirol, Vincent Flouret, Shutterstock, Veer, Elodie Perriot, Présidence de la République-Pierre Segrette. Crédit photographique de couverture : Shutterstock.

**RETROUVEZ, EN NOVEMBRE, LE N° 13 DU FIL D'YÉNA**

**ABONNEZ-VOUS !** Pour lire régulièrement l'actualité et les dossiers du CESE, troisième assemblée de la République, abonnez-vous gratuitement en envoyant un e-mail avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale) à [communication@lecese.fr](mailto:communication@lecese.fr)